

Le Plessier-sur-Saint-Just (Oise)
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 22 JANVIER A 20 heures 15

Convocation du 15 janvier 2021.

Le vingt-deux janvier à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Plessier sur Saint Just sous la Présidence de Monsieur François LEFEVRE, Maire.

Assistaient à la séance : LEFEVRE François, LEFEVRE Maryse, LEFEVRE Isabelle, DECUIGNIERE Elisabeth, GAMAIN Serge, SCHOUVEILER André, ZIELINSKI Christian, BODERE Cyril, BREGEA, Guillaume, FOURNIER Amélia CARON Tiphaine, CARON Cindy, GUILBERT Stéphanie.

Monsieur BAUDIN Joël donne procuration à Monsieur GAMAIN Serge

Madame PFEIFFER Odile donne procuration à Madame LEFEVRE Maryse

Est élue secrétaire de Séance : Madame Maryse LEFEVRE

1 – Décision modificative numéro 7

Monsieur le Maire fait lecture du mail de Madame Lieuré Annie Perceptrice qui souligne qu'il manque 30€ au compte 28158-040. Pour cela il est nécessaire de le rajouter au budget 2020.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la DM 7.

2- Délibération : Amortissements de la réorganisation de la voirie communale

Monsieur le Maire fait lecture du mail de Madame Lieuré Annie Perceptrice qui informe qu'au budget ont bien été notés les amortissements liés à la réorganisation de la voirie communale par la Société AET. Cependant celle-ci doit être liée à une délibération. Le Conseil Municipal suite à la proposition de la Trésorerie décide à l'unanimité d'amortir le bien sur 10 ans au compte 202.

3- Délibération : Convention constitutive d'un groupement de commande pour l'acquisition de matériels, matériaux et accessoires de signalisation routière avec la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention concernant le groupement de commande avec la Communauté de Communes soulignant que cela n'oblige en rien la commune à acheter, mais qu'en cas de besoin celle-ci pourra profiter de tarifs préférenciels via le groupement de commande de la CCPP.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer au groupement de commande

4- Délibération : Convention voirie communale avec la CCPP

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré DECIDE de signer la convention avec la CCPP concernant les éventuels travaux pour de voirie dans la commune.

Monsieur Schouveiler André demande s'il serait possible de refaire la partie de la sente piétonne entre le Plessier et Saint Just en Chaussée. Monsieur le Maire va se renseigner à ce sujet.

5 – Délibération : Convention avec la Médiathèque Départementale de l’Oise

Monsieur le Maire explique que la Médiathèque Départementale de l’Oise est en partenariat avec notre bibliothèque municipale. Celle-ci nous prête des livres, des malettes éducatives etc... Madame Barbier Armelle qui gère la bibliothèque fait très régulièrement des échanges et des commandes bien précises pour ses lecteurs cela permet de faire évoluer les différentes lectures de chacun.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention avec la MDO.

6 – Préparation BP 2021 / préparation des différentes commissions

Monsieur le Maire fait part des différents dossiers de subventions en cours soulignant que les 4 dossiers proposés l’an dernier ont été acceptés soit :

- Ilot rue verte,
- Installation d’une aire de jeux,
- Agrandissement de la cour d’école,
- Eclairage public.

Monsieur le Maire informe que la Sté Area se propose d’effectuer la mission de maîtrise d’œuvre portant sur la requalification et la création d’un réseau d’eau pluviale rue du Moulin. Le montant des honoraires est de 4812.00€TTC. Si par la suite les travaux ont lieu, les honoraires seront fixés à hauteur de 5.45% du total.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne pouvoir à l’unanimité à Monsieur le Maire pour signer le devis de la Société AREA pour l’étude comprenant :

- ✚ L’avant-projet,
- ✚ Le projet,
- ✚ L’assistance à la passation des contrats et travaux,
- ✚ Le visa des exécutions,
- ✚ La direction de l’exécution des contrats et travaux et
- ✚ L’assistance aux opérations de réception.

Monsieur le Maire propose :

- une réunion finances et travaux le 19 février à 20h15
- une réunion de conseil municipal le 12 mars à 20h15
- une réunion commission animation le 26 janvier à 19h00

Il stipule qu’une réunion commission des impôts aura prochainement lieu.

8 – Questions diverses

- ❖ Monsieur le Maire informe que deux stagiaires vont être présentes du 15 au 26 février pour mettre en place un projet imposé par le lycée St Joseph de Cluny d’Estrée St Denis sur proposition des stagiaires, celui-ci consisterait à installer des cendriers à des endroits clés de la commune. Monsieur le Maire demande si des Elus souhaitent les soutenir dans cette mission. Madame Fournier se propose pendant la semaine de vacances et Madame Caron Cindy pendant la semaine avant les vacances. Monsieur le Maire les en remercie.
- ❖ Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur le Député Olivier Dassault nous félicitant pour le bulletin municipal
- ❖ La société Airpac remercie la commune de la publication effectuée dans dans le bulletin
- ❖ Monsieur le Maire fait le point sur le SRPI stipulant que la situation est compliquée avec les soucis suivants :

- Mise en place des protocoles sanitaires dans les écoles et à la cantine concernant le COVID
- Les soucis de santé de certains agents fréquemment absents
- Le changement de secrétaire qui doit tout reprendre et mettre en place (logiciel, cantine, périscolaire, déménagement de local, formations)

Fin de séance 22h30

